**Conseil des droits de l’homme**

**29ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**15 au 26 janvier 2018**

**Examen du rapport de la France**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 15 janvier 2018*

 *(09h00-12h30)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation française et la remercie pour la qualité et la pertinence des informations fournies en matière de protection et de promotion des droits de l'homme depuis le dernier examen.

Le Togo se réjouit des efforts accomplis par la France en matière d'amélioration du cadre normatif et structurel de protection des droits de l'homme et de l'adoption en 2015 du plan national d'action de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

La délégation togolaise recommande à la France :

- de ratifier la Convention (n° 189) de l’Organisation internationale du Travail (OIT) sur les travailleuses et travailleurs domestiques

Le Togo félicite la France pour la création du Haut conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes, et lui recommande :

- de renforcer la mise en œuvre des politiques d’égalité des sexes aux niveaux municipal et régional.

La délégation togolaise note avec intérêt les bonnes pratiques initiées par la France en matière de prise en compte des obligations liées aux droits de l’homme lors de l’élaboration des politiques environnementales et l’adoption d’une Charte de l’environnement au niveau constitutionnel.

Pour terminer, la délégation togolaise souhaite plein succès à la France de ce processus du 3ème cycle de l'EPU.

 **Je vous remercie**